

AD 2 AERODROME**DAAG AD 2.1 INDICATEUR D'EMPLACEMENT ET NOM DE L'AERODROME**

DAAG– ALGER / Houari Boumediene

DAAG AD 2.2 DONNEES GEOGRAPHIQUES ET ADMINISTRATIVES RELATIVES A L'AERODROME

1	<i>Coordonnées du point de référence et emplacement de l'aérodrome</i>	364140N 0031301E Intersection des TWY : B4, B5, A4 et A5.
2	<i>Direction et distance de (Ville)</i>	9,11 NM à l'Est Sud Est de la ville
3	<i>Altitude/Température de référence</i>	25 M / 30,6°C
4	<i>Déclinaison magnétique/Variation annuelle</i>	0° W (2005)
5	<i>Administration, adresse, Téléphone, télécopieur, télex, SFA de l'aérodrome</i>	AVA, Aéroport d'ALGER / Houari Boumediene Tél /Fax DSA : (021)509179 – TWR : (021)509181 – APP: (021) 509527 BP : (021)509247 –STD : (021) 509211 DAAGYDYD
6	<i>Types de trafic autorisés (IFR/VFR)</i>	IFR/VFR.
7	<i>Observations</i>	Néant.

DAAG AD 2.3 HEURES DE FONCTIONNEMENT

1	<i>Administration de l'aérodrome</i>	0700/1500 (SUN /THU).
2	<i>Douane et contrôle des personnes</i>	H24
3	<i>Santé et services sanitaires</i>	H24
4	<i>Bureau de piste AIS</i>	H24
5	<i>Bureau de piste ATS (ARO)</i>	H24
6	<i>Bureau de piste MET</i>	H24
7	<i>Services de la circulation aérienne</i>	H24
8	<i>Avitaillement en carburant</i>	H24
9	<i>Services d'escale</i>	H24
10	<i>Sûreté</i>	H24
11	<i>Dégivrage</i>	H24
12	<i>Observations</i>	Néant.

DAAG AD 2.4 SERVICES D'ESCALE ET ASSISTANCE

1	<i>Services de manutention du fret</i>	Disponible
2	<i>Types de carburant et de lubrifiant</i>	JET A1 – AVGAS 100 /mobil –JET 2 / mobil hight – JET 4 / ASTO 555 – Aéroshell 750 et 500.
3	<i>Services et capacité d'avitaillement en carburant</i>	Pompes 50 m ³ /h – camions citernes 120 m ³ /h et 500 m ³ /h. Système hydrant au niveau parking P10 : 05 pompes 160 m ³ /h-24 bouches réparties sur 12 postes (W1à W12).
4	<i>Services de dégivrage</i>	Pour Fokker avec METHANOL.
5	<i>Hangars utilisables pour les aéronefs de passage</i>	Abris communs.
6	<i>Services de réparation utilisables pour les aéronefs de passage</i>	Toutes les réparations possibles sur demande aux services techniques des compagnies.
7	<i>Observations</i>	Néant.

DAAG AD 2.5 SERVICES AUX PASSAGERS

1	Hôtels	1 Km de l'aéroport
2	Restaurants	A l'aéroport et en ville.
3	Moyens de transport	Taxis – Bus – Agences de location de véhicules.
4	Services médicaux	En ville – premiers soins à l'aéroport
5	Services bancaires et postaux	Banque et poste.
6	Services d'information touristique	Disponible.
7	Observations	Néant.

DAAG AD 2.6 SERVICES DE SAUVETAGE ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

1	Catégorie de l'aérodrome pour la lutte contre l'incendie	CAT 9
2	Équipement de sauvetage	Oui, CAT 9
3	Moyens d'enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés	Engins – tracteurs – moyens de dégagement des compagnies techniques
4	Observations	Néant.

DAAG AD 2.7 DISPONIBILITE SAISONNIERE-DENEIGEMENT

1	Types d'équipement	Non applicable.
2	Priorité de déneigement	
3	Observations	

DAAG AD 2.8 AIRES DE TRAFIC, VOIES DE CIRCULATION ET EMBLEMES DE VERIFICATION

1	Surface et résistance de l'aire de trafic	Type de surface : Béton bitumineux Résistance : 27 T/SIWL – 32 T/J – 62,5 T/B Sauf : Aire de trafic P15 : Type de surface : Béton bitumineux PCN 74 F/D/W/T Type de surface : Béton Aires de trafic : P10, P11, P12, P13, P14. PCN : 65 R/B/W/T			
2	Largeur, surface et résistance des voies de circulation	TWY	Largeur	Type de surface	Résistance
		Reliant RWY 05/23	25 M	Béton bitumineux	43 T/SIWL
		Reliant RWY 09/27	25 M	Béton bitumineux	45 T/SIWL
		A7, A9, J, J4, J5	25 M	Béton bitumineux	74 F/D/W/T
		J7	37 M	Béton bitumineux	74 F/D/W/T
		J11	37 M	Béton	65 R/B/W/T
		J6, J8, J12	37 M	Béton bitumineux	98 F/C/W/T
3	Position et altitude des emplacements de vérification des altimètres	Position : aire de compensation (près du QFU27) Altitude : 19 M			
4	Emplacements des points de vérification VOR et INS	VOR : aire de compensation (près du QFU27) INS : 19 M			
5	Observations	J6, J7, J8, J11 et J12 sont des voies de circulation d'aire de trafic.			

DAAG AD 2.9 SYSTEME DE GUIDAGE ET DE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS A LA SURFACE ET BALISAGE

1	Panneaux d'identification des postes de stationnement d'aéronef	Oui.
	Lignes de guidage TWY	Oui.
	Système de guidage visuel aux postes de stationnement des aéronefs.	Oui.
2	Balisage des RWY et TWY	RWY 05/23, RWY 09/27 et TWY : Feux d'identification des seuils – Feux d'extrémité des RWY – Feux de bord des TWY. RWY 05/23 et TWY : Feux des seuils – Feux de bord RWY – Feux d'axe RWY – Feux TDZ – Feux d'axe des TWY – Feux d'intersection des TWY. RWY 09/27 et TWY : Feux de SWY – Feux de raquette.
	Marquage des RWY et TWY	RWY 05/23, RWY 09/27 et TWY : Marques des seuils – Marques Numéro d'identification des RWY- Marques axiales des RWY – Marques de bord des RWY – Marques de TDZ – Marques axiales des TWY – Marques de point cible.
3	Barres d'arrêt	Disponible sur TWY reliant la RWY 05/23.
4	Observations	Néant.

DAAG AD 2.10 OBSTACLES D'AERODROME

Aires d'approche et de décollage				
1				
PISTE ou Aire concernée	Type d'obstacles, Hauteur, Marquage et balisage lumineux			Coordonnées
	Type d'obstacle	Hauteur	Marquage et balisage lumineux	
a	b			c
RWY 09	Château d'eau	31.84 M ALT60.64 M	Balisé jour et nuit	QDR 87.15° et à 2746M du THR 27
RWY 09	Bâtiment	18 M ALT28 M	Non balisé	364135.8N 0030932.5E
RWY 23	Antenne LLZ	1.10 M ALT26.10 M	Balisé jour et nuit	364131.96N 0031303.06E

Aires de manœuvres à vue et aérodrome				Observations
2				
Type d'obstacles, Hauteur, Marquage et balisage lumineux			Coordonnées	
Type d'obstacle	Hauteur	Marque et balisage lumineux		
a			b	
TWR	45 M	Balisée jour et nuit	364200N 0031255E	
Antenne GP	13.65 M ALT38.65 M	Balisé jour et nuit	364127.4N 0031027.4E	
Antenne radar SMR	25 M ALT52 M	Balisé jour et nuit	364119.1N 0031304E	
Antenne radar	ALT 49 M	Balisé jour et nuit	364037N 0031050E	
Pylones d'éclairage Parking P13	30 M	Balisé de nuit	364141.88N 0031226.71E	
	30 M	Balisé de nuit	364141.94N 0031223.08E	
	30 M	Balisé de nuit	364142.02N 0031219.46E	
	30 M	Balisé de nuit	364142.12N 0031215.83E	
	15 M	Balisé de nuit	364136.97N 0031228.19E	
	15 M	Balisé de nuit	364137.08N 0031224.56E	
	15 M	Balisé de nuit	364136.82N 0031221.34E	
	15 M	Balisé de nuit	364136.86N 0031219.32E	
	15 M	Balisé de nuit	364136.93N 0031217.31E	
Pylones d'éclairage Parking P14	15 M	Balisé de nuit	364136.96N 0031215.29E	
	15 M	Balisé de nuit	364137.00N 0031213.28E	
	15 M	Balisé de nuit	364137.17N 0031207.15E	
	15 M	Balisé de nuit	364137.21N 0031205.14E	
Pylones d'éclairage Parking P12	15 M	Balisé de nuit	364137.24N 0031203.12E	
	15 M	Balisé de nuit	364137.31N 0031201.11E	
	15 M	Balisé de nuit	364137.35N 0031159.09E	
	30 M	Balisé de nuit	364155.91N 0031159.59E	
	30 M	Balisé de nuit	364155.98N 0031155.39E	
	30 M	Balisé de nuit	364151.12N 0031152.08E	
	30 M	Balisé de nuit	364148.36N 003 1151.99E	
	30 M	Balisé de nuit	364145.57N 0031151.86E	
	30 M	Balisé de nuit	364142.75N 0031151.77E	
	30 M	Balisé de nuit	364139.82N 0031151.65E	

DAAG AD 2.11 RENSEIGNEMENTS METEOROLOGIQUES FOURNIS

1	Centre météorologique associé à l'aérodrome	Centre météorologique national DAR EL BEIDA
2	Heures de service Centre météorologique responsable en dehors de ces heures	H24 -
3	Centre responsable de la préparation des TAF et périodes de validité des prévisions	Centre météorologique national DAR EL BEIDA 9H et 24H
4	Types de prévisions d'atterrissage disponibles et intervalle de publication	TAF et TAFOR – METAR 3H - 6H horaire et semi horaire
5	Exposés verbaux / Consultations assurés	P – photos satellite
6	Documentation de vol et langue (s) utilisée(s) dans cette documentation	C
7	Cartes et autres renseignements disponibles pour les exposés verbaux ou la consultation	
8	Equipement complémentaire de renseignement	-Capteurs météorologiques : diffusomètre, vent, télémètre - WXR, APT
9	Organes ATS auxquels sont fournis les renseignements	Contrôle sol , TWR, APP
10	Renseignements supplémentaires (limitation du service, etc.)	SPECI, SIGMET et BMS

DAAG AD 2.12 CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DES PISTES

Numéro de piste	Relèvements		Dimension des RWY (M)	Résistance (PCN) et revêtement des RWY et SWY	Coordonnées du seuil	Altitude du seuil et altitude du point le plus élevé de la TDZ de la piste de précision	
	VRAI	MAG				THR (M)	TDZ (M)
1	2		3	4	5	6	
05	053°	053°	3500 x 60	75 F/D/W/T	364136.43N 0031310.22E	22	-
23	233°	233°		Béton bitumineux	364247.75N 0031507.09E	25	-
09	092°	092°	3500 x 45	78 F/D/W/T	364131.42N 0031014.88E	17	-
27	272°	272°		Asphalte	364127.99N 0031239.02E	20	-

Pente de RWY- SWY	Dimensions SWY (M)	Dimensions CWY (M)	Dimensions de la bande (M)	Zone dégagée d'obstacle	Observations
7	8	9	10	11	12
0,09%	-	-	3620 x 300	-	-
0,09%	-	-		-	-
0,11%	-	-	3930 x 300	-	-
0,11%	310	-		-	-

DAAG AD 2.13 DISTANCES DECLAREES

Désignation de la piste	TORA (m)	TODA (m)	ASDA (m)	LDA (m)	Observations
1	2	3	4	5	6
05	3500	3500	3500	3500	-
23	3500	3500	3500	3500	-
09	3500	3500	3500	3500	-
27	3500	3500	3810	3500	-

DAAG AD 2.14 DISPOSITIF LUMINEUX D'APPROCHE ET BALISAGE LUMINEUX DE PISTE

ID RWY	APCH	THR Couleur	PAPI / VASIS	MEHT	TDZ Longueur	Feux d'axe de piste			
						Longueur	Espacement	Couleur	Intensité
05	-	Vert	PAPI 3°		-	3500 M	30 M	(*)	
23	CAT III/ LIH	Vert	PAPI 3,07°		900 M		15 M		
09	CAT I / LIH	Vert	PAPI 3,03°		900 M	-	-	-	-
27	-	Vert	PAPI 3°		-	-	-	-	-
ID RWY	Feux de bord de piste				Feux d'extrémité de piste et WBAR		Feux SWY		(1)
	Longueur	Espacement	Couleur	Intensité	Couleur	Longueur	Couleur		
05	3500 M	60 M	Blanc	LIH	Rouge	-	-		
23					Rouge	-	-		
09	3500 M	60 M	Blanc	LIH	Rouge	-	-		
27					Rouge	310 M	Rouge		

(1) Observations :
 (*) : Les 2600M premiers : Blancs.
 Les 600M suivants : Rouge et Blanc alternés.
 Les 300M restants : Rouge.

DAAG AD 2.15 AUTRES DISPOSITIFS LUMINEUX, ALIMENTATION ELECTRIQUE AUXILIAIRE

1	Emplacement, caractéristiques et heures de fonctionnement des phares d'aérodrome / d'identification	
2	Emplacement et éclairage de l'anémomètre/ indicateur de sens d'atterrissage	Nord QFU 05 / Té d'atterrissage, manche à air.
3	Feux de bord TWY Feux axiaux TWY	Feux de bord TWY : Feux bleus. Feux axiaux : Feux verts.
4	Alimentation électrique auxiliaire/délai de commutation	Oui, 15 secondes
5	Observations	

DAAG AD 2.16 AIRE D'ATTERRISSAGE D'HELICOPTERES

1	Coordonnées TLOF ou THR de la FATO	
2	Altitude TLOF / FATO (m/ft)	18 mètres. Pente longitudinale de la FATO: 0%, Pente transversale de la FATO: 0.8%.
3	TLOF+FATO: aire, dimensions, revêtement, résistance, balisage	Dimensions : 72 M x 26 M, Revêtement : béton bitumineux. Résistance : PCN 38 F/D/W/T, Balisage : lumineux et diurne. Deux postes de stationnement.
4	Relèvements vrai et magnétique de la FATO	Relèvement vrai : 180°/360°, Relèvement magnétique : 180°/360°.
5	Distances déclarées disponibles	Néant.
6	Dispositif lumineux d'approche et de FATO	Néant.
7	Observations	Hélistation à usage restreint.

DAAG AD 2.17 ESPACE AERIEN ATS

1	Désignation et limites latérales	ALGER / Houari Boumediene CTR Cercle de 06 NM de rayon centré sur ARP (364140N 0031301E).
2	Limites verticales	450 M GND/MSL
3	Classification de l'espace aérien	D
4	Indicatif d'appel et langues de l'organe ATS	ALGER TOUR et ALGER APP, Fr.En.
5	Altitude de transition	1200 M
6	Observations	Néant.

DAAG AD 2.18 INSTALLATIONS DE TELECOMMUNICATION DES SERVICES DE LA CIRCULATION AERIENNE

Désignation du service	Indicatif d'appel	Fréquences	Heures de fonctionnement	Observations
1	2	3	4	5
TWR	ALGER TOUR	118.7 – 119.7(s)	H 24	
APP	ALGER APP	121.4-120.8 (s)	H 24	
SOL	ALGER SOL	121.8	H 24	
VDF	ALGER GONIO	121.4 – 119.7(s)	H 24	
ATIS	ALGER	128.525	H 24	Langue :Anglais.

DAAG AD 2.19 AIDES DE RADIONAVIGATION ET D'ATTERRISSAGE

Type d'aide CAT d'ILS/MLS (pour VOR/ILS/MLS indiquer déclinaison)	Identification	Fréquences	Heures de fonctionnement	Coordonnées de l'emplacement de l'antenne d'émission	Altitude de l'antenne d'émission DME	Observations
1	2	3	4	5	6	7
DVOR/DME (0°W 2005)	ALR	112.5 MHZ (CH 72 X)	H 24	364127.59N 0031255.73E		
DVOR/DME (0°W 2005)	ZEM	116.6 MHZ (CH 113 X)	H 24	364742N 0033415E		200NM / FL 400
DVOR/DME (0°W 2005)	SDM	113.9 MHZ (CANAL 86X)	H 24	363747.69N 0025821.50E		
NDB	SMR	370 KHZ	H 24	364134.39N 0030523.54E		
NDB	MAR	416 KHZ	H 24	364105.15N 0024655.78E		
NDB	ZEM	359 KHZ	H 24	364746.22N 0033418.46E		
LLZ23/ILS CAT III (0°W 2005)	AG	110.3 MHZ	H 24	364131.96N 0031303.06E		233°/300 M du THR05.
GP 23		335 MHZ	H 24	364236.54N 0031457.00E		343M du THR23 et 120M à gauche de RWY 23.
DME-P	AG	CH 40 X	H 24	364236.54N 0031457.00E		Co-implanté avec le GP 23
LLZ09/ILS CAT II (0°W 2005)	HB	108.5 MHZ	H 24	364127.78N 0031247.89E		092°/300 M du THR27.
GP 09		329.9 MHZ	H 24	364127.40N 0031027.40E		300M du THR09 et 120M à droite de RWY 09.
DME-P	HB	CH 22X	H 24	264127.40N 0031027.40E		Co-implanté avec le GP 09
OM 23	2 traits/sec	75 MHZ	H 24	364505.98N 0031851.56E		
OM 09	2traits/sec	75 MHZ	H 24	364138N 0030524E		
MM 23	1point/1trait sec	75 MHZ	H 24	364309N 0031541E		
L	OA	342 KHZ	H 24	364651N 0032144E		

DAAG AD 2.20 REGLEMENTS DE CIRCULATION LOCAUX

SMC : en phase d'application.

DAAG AD 2.21 PROCEDURES ANTI-BRUIES**DAAG AD 2.22 PROCEDURES DE VOL**

Tour de piste au nord de la piste 09/27 et nord ouest de la piste 05/23 pour les aéronefs classés en catégorie IV. Quand la portée visuelle de piste est fournie c'est celle-ci qui doit être prise en considération au lieu de la visibilité horizontale.

Les cheminements VFR et VFR spéciaux d'entrée, de sortie et de transit sont obligatoires dans la zone de contrôle (CTR).
Les cheminements à vue des hélicoptères dans la zone de contrôle (CTR) sur autorisation à l'Approche ALGER.

Piste 09/27 utilisable HJ/HN décollage QFU27 atterrissage QFU09.

Les aéronefs à l'arrivée, doivent suivre les instructions des services de contrôle. L'attente se fera sur DVOR/DME (ZEM) 116,6MHZ et NDB (MAR) 416KHZ. Les SID sont données en code. L'attente OA demeure résiduelle.

DAAG AD 2.23 RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

Présence d'oiseaux sur l'aérodrome.

Travaux de fauchage et d'entretien permanent sur les accotements de l'aire de manœuvre.

Le paiement des redevances aéronautiques à l'aérodrome d'ALGER/Houari Boumediene se fera par cartes bancaires VISA international et MASTERCARD au niveau du terminal de paiement électronique du service de taxation de l'aérodrome.

DAAG AD 2.24 CARTES RELATIVES A L'AERODROME

AD - OACI	-----	AD 2 DAAG - AD
AOC RWY 05/23 - OACI-	-----	AD 2 DAAG- AOC1
AOC RWY 09/27 - OACI-	-----	AD 2 DAAG- AOC2
PATC RWY 05 - OACI-	-----	AD 2 DAAG -PATC
SID RWY 05/23/ RWY 09/27 - OACI	-----	AD 2 DAAG- SID
AMR -OACI	-----	AD 2 DAAG - AMR
IAC DVOR/DME-ILS RWY 09, DVOR/DME RWY 09 CAT A/B/C/D - OACI	-----	AD 2 DAAG- IAC1
IAC NDB-DVOR/DME-ILS RWY 09, NDB-DVOR/DME RWY 09 CAT A/B/C/D - OACI	-----	AD 2 DAAG- IAC2
IAC DVOR/DME RWY 23 CAT A/B/C/D -OACI	-----	AD 2 DAAG- IAC3
IAC DVOR/DME-ILS RWY 23 CAT A/B/C/D -OACI	-----	AD2 DAAG- IAC4
IAC DVOR/DME RWY 27 CAT A/B/C/D -OACI	-----	AD2 DAAG- IAC5
IAC DVOR/DME RWY 05 CAT C/D - OACI	-----	AD 2 DAAG- IAC6
IAC DVOR/DME RWY 05 CAT A/B - OACI	-----	AD 2 DAAG-IAC7
VAC OACI	-----	AD 2 DAAG- VAC1
VAC OACI (Hélicoptères)	-----	AD 2 DAAG- VAC2